



Manifeste de la MJC Centre-ville de Mérignac

Nous croyons que chaque personne a du pouvoir.

Nous affirmons que la culture est un droit, pas un privilège.

Nous refusons l'isolement, l'injustice, la résignation.

Un projet d'Éducation Populaire

Nous sommes une MJC.

Nous sommes un Centre Social.

Nous sommes un tiers-lieu citoyen.

Un espace pour apprendre, débattre, créer, se rencontrer.

Un lieu pour agir ensemble, ici et maintenant.

La transformation sociale part des habitants.

Chacun a quelque chose à dire, à faire, à transmettre.

Nous refusons les murs, les barrières invisibles, l'indifférence.

Un Centre Social au cœur du quartier

Nous accompagnons familles, jeunes, seniors.

Nous soutenons les initiatives locales. Nous ouvrons des espaces de dialogue, d'entraide, d'écoute.

Le pouvoir d'agir des habitants est au cœur.

La solidarité se construit chaque jour. Personne ne doit être laissé de côté.

Une Maison des Jeunes et de la Culture vivante

Nous encourageons la création, l'imagination, la diversité. Tout le monde peut être artiste, penseur, bâtisseur. La culture est un levier d'émancipation.

Nous refusons l'élitisme, les cases, les silences imposés.

Un tiers-lieu pour inventer demain

lci, on expérimente.

lci, on s'engage.

Ici, on rêve collectif.

On construit des solutions face aux urgences sociales, écologiques, humaines.

On fait quartier. On fait société.

Saison 2025-2026 : rejoignez le mouvement

Nous ne sommes pas une structure, mais un élan collectif.

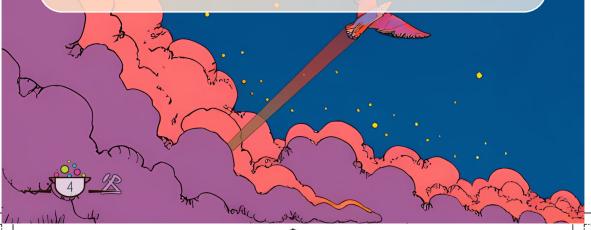
Un lieu pour se retrouver, créer, apprendre, rire, penser, agir.

Pour celles et ceux q<mark>ui veulent</mark> changer le monde, à commencer par leur rue.

Rejoignez-nous. La porte est ouverte. La parole est libre.

L'avenir se construit ici.









Le Conseil d'Administration

La MJC est administrée par un Conseil d'administration qui se réunit au minimum 10 fois/an. Il fixe les orientations et prend les décisions nécessaires à la bonne marche de l'association.

Le Conseil d'Administration élit chaque année parmi ses membres élus le Bureau de l'association qui est chargé d'assurer la gestion courante de l'association au côté de la direction.

Le Bureau

Le bureau d'association est l'organe exécutif de l'association. À ce titre, il est chargé de la direction de l'association au quotidien et s'occupe de mettre en œuvre les décisions prises par les Assemblées Générales et le Conseil d'Administration.

Membres du bureau:

- David CARRIÉ, Président
- · Martine REILHAN, Trésorière
- Marie-Pierre LAVAINNE, Co-trésorière

L'équipe des Permanents

À vos côtés au quotidien, l'équipe de permanents accueille, organise et anime les différents lieux de rencontres, d'échanges et d'accompagnement:

- Houda AL HOUCHIL, Médiatrice famille
- Germain AUBRY, Médiateur social
- Angélique DESQUERRE, Médiatrice éducatif
- Raouf FATHALLI, Agent d'entretien
- Marijo MANZANO, Directrice
- Aïda MENIF, Accueil/secrétariat
- Famara NDYAYE, Animateur Référent jeunesse

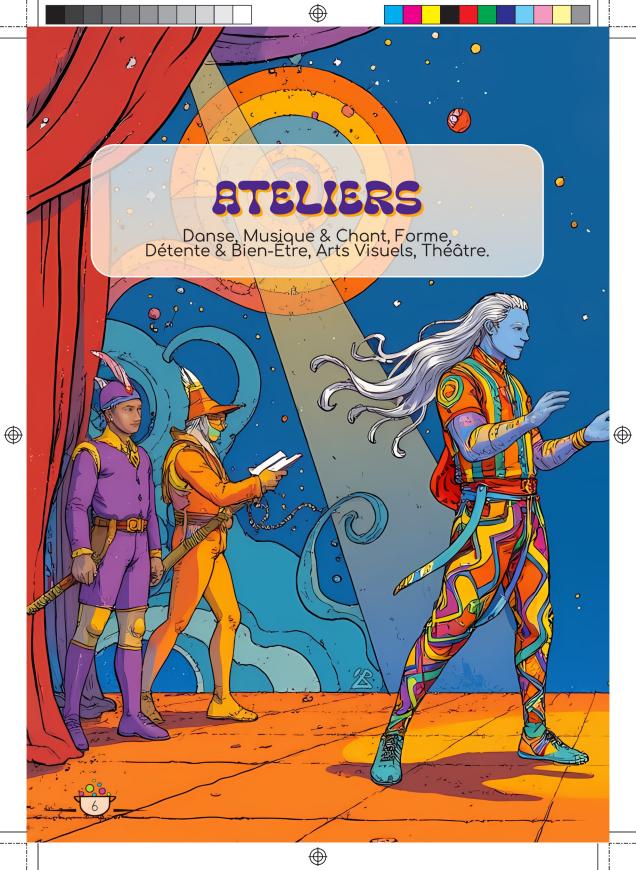
Les Professeurs d'activités

De nombreux intervenants salariés, associatifs et indépendants animent les activités de la MJC tout au long de l'année. Les activités qui l'exigent sont toutes encadrées par du personnel qualifié et diplômé (Brevet ou Diplôme d'État).

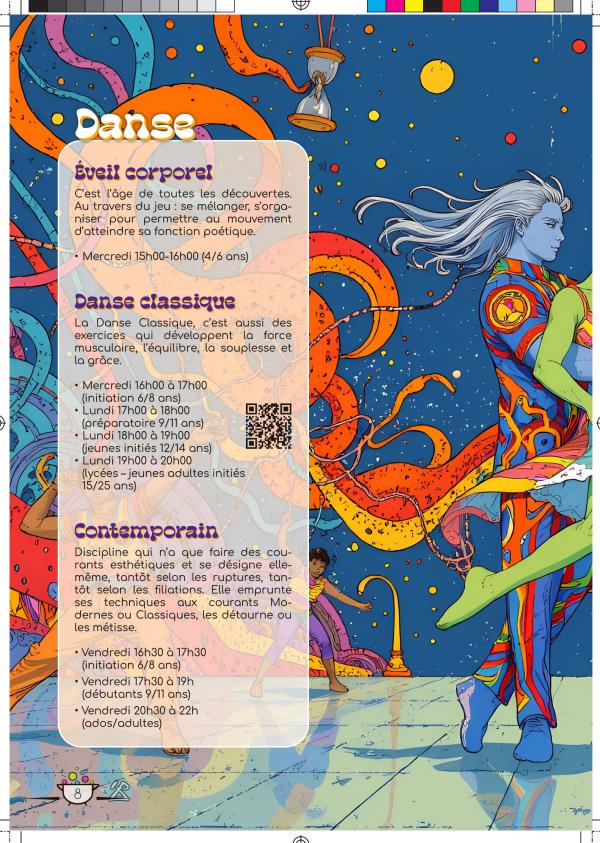
QU

Les Bénévoles

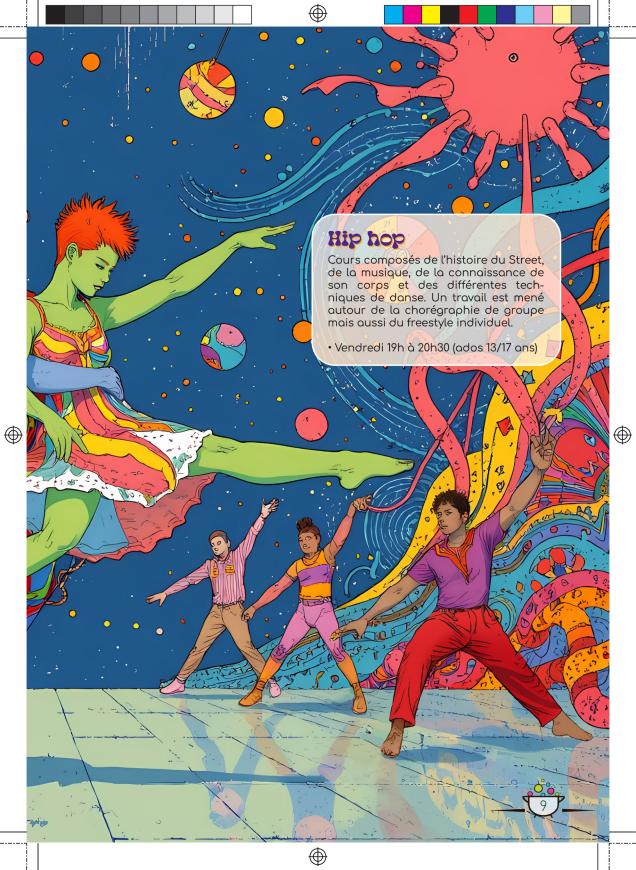
La MJC ne pourrait pas porter l'ensemble de ses actions sans l'engagement de nombreux bénévoles dans différents secteurs d'activités et de services de la MJC, et notamment celui de la commission culturelle, les concerts, les manifestations de quartier, la zone de gratuité, l'accompagnement à la scolarité, du FLE (Français Langue Étrangère) et des jardins partagés.









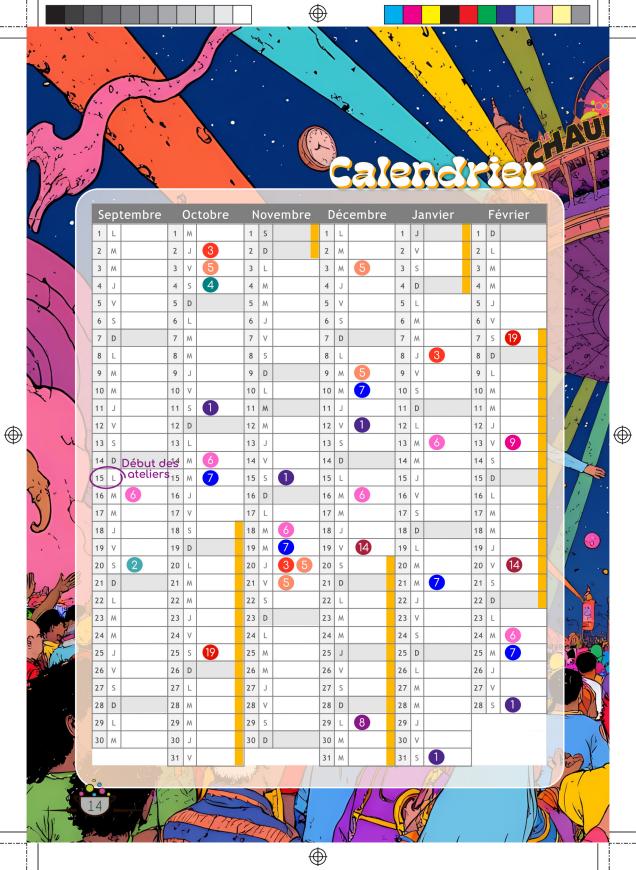


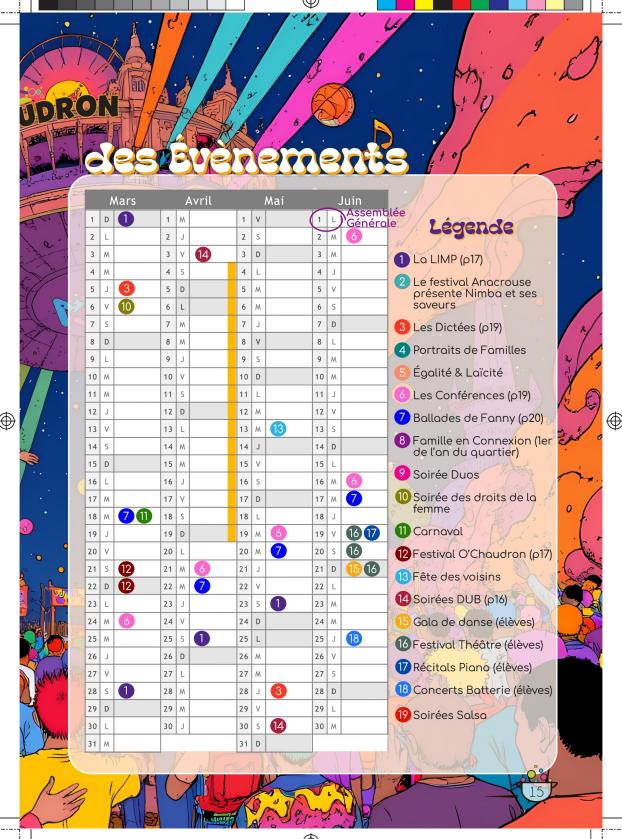






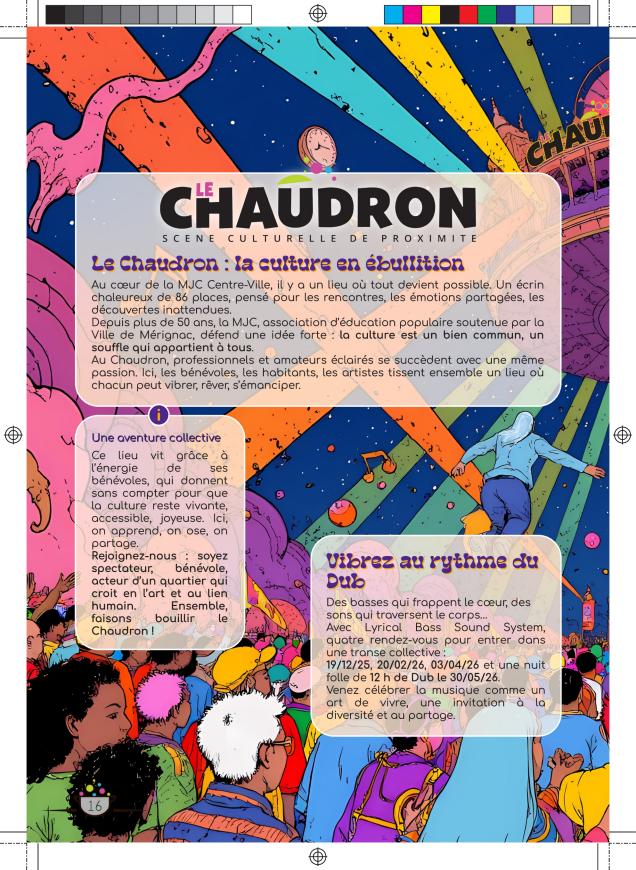




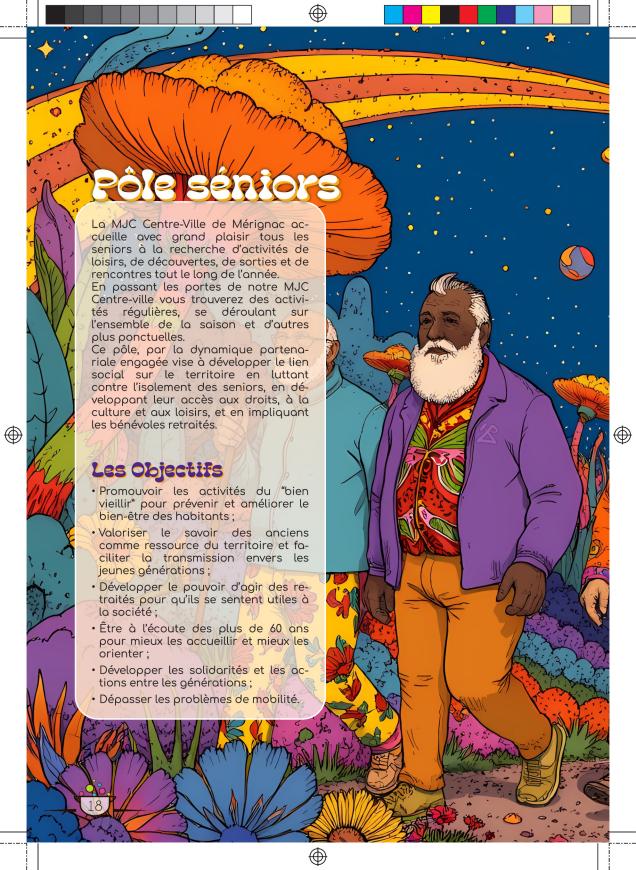






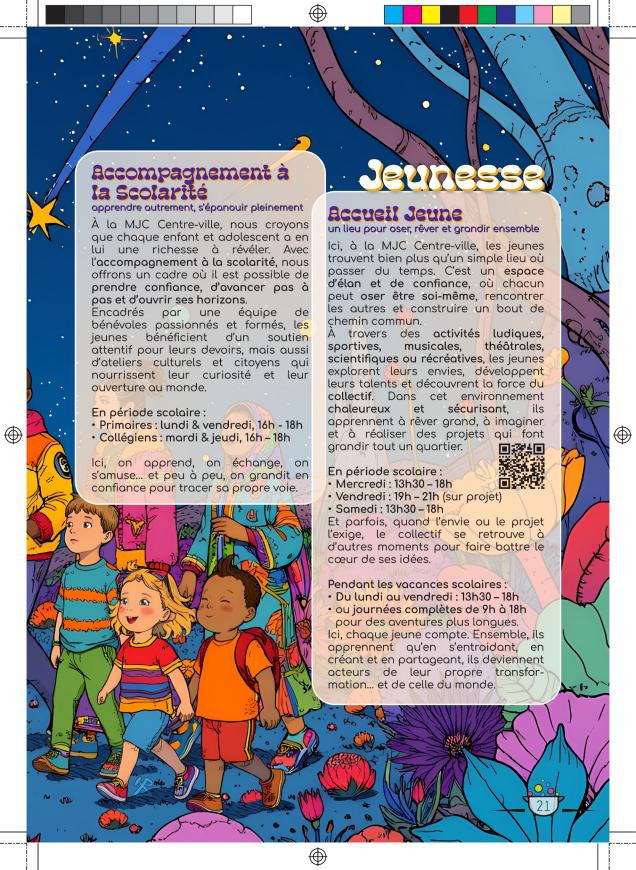


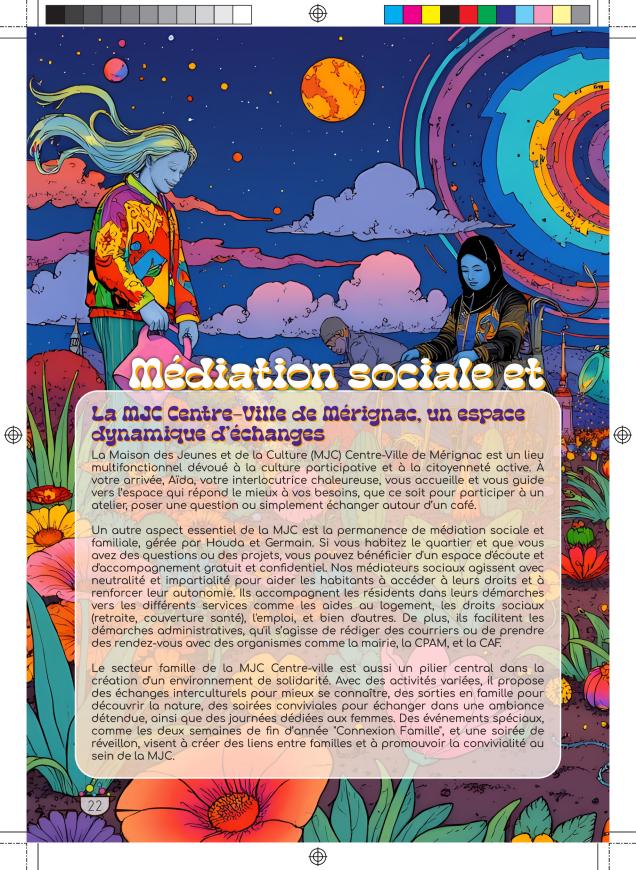




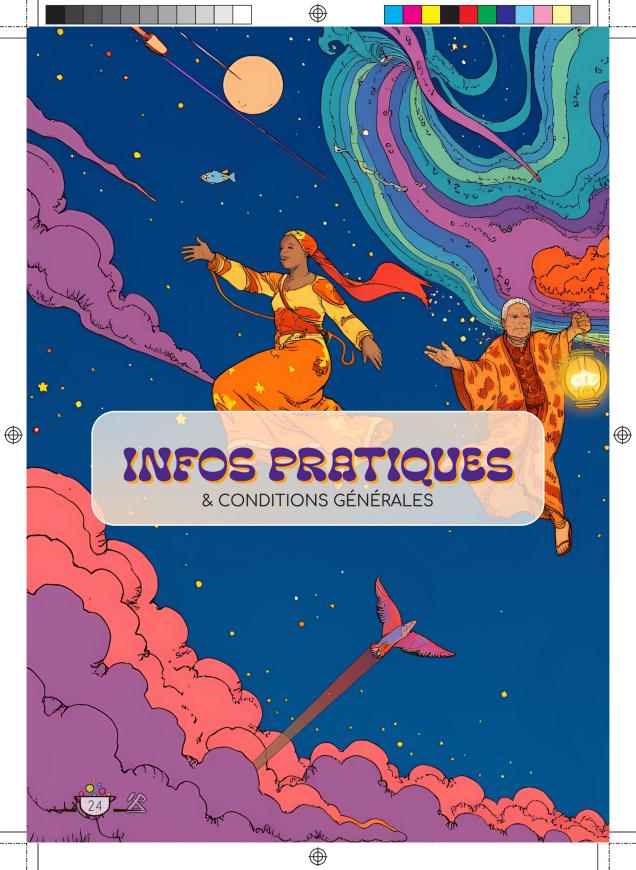












Infos pratiques & Conditions Générales

Adhésion

Si l'adhésion est la condition obligatoire pour participer aux activités de l'association, elle est avant tout un acte citoyen qui implique un engagement sur des valeurs et sur un projet. Le paiement de l'adhésion concrétise le soutien de chaque adhérent et son implication dans la vie de l'association, lui permettant de peser sur les orientations et les actions qu'elle développe, notamment lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Elle couvre l' « année associative » qui débute le 1er septembre pour se terminer le 31 août de l'année civile suivante. Son montant est déterminé en Assemblée Générale tous les ans. L'adhésion offre également divers avantages, comme des invitations ou des spectacles à prix réduits à la salle de spectacle de la MJC : « Le Chaudron ».

• Adhésion enfants à jeunes adultes	5€
 Adhésion adultes (dès 26 ans) 	16 €
 Adhésion « Solidaires » adultes 	48 €
Adhésian associative	50 €

Ouverture & Suppression d'une activité

Adhésion famille

Une activité est ouverte lorsqu'un nombre minimum d'adhérents est inscrit. Ce nombre varie en fonction de l'activité. L'association se réserve le droit d'annuler une activité lorsque:

- L'effectif minimum assurant l'équilibre financier de l'activité n'est pas atteint,
- Aucun local n'est disponible pour le déroulement de l'activité ou que la sécurité n'est pas assurée dans le local utilisé.

Modalités d'inscription

Inscription en ligne via notre site web miccentrevilledemerignac.fr

Toute personne souhaitant pratiquer une activité doit s'acquitter d'une adhésion à l'association ainsi que d'une cotisation.

Aucune inscription administrative auprès des animateurs, professeurs ou intervenants n'est autorisée.

Pour les adhérents mineurs, une autorisation signée des représentants légaux est obligatoire pour participer aux activités.

Un certificat médical pourra être demandé pour certaines activités sportives.

Pour pouv<mark>oir se réinscri</mark>re, tout adhérent doit être à jour de ses adhésions et cotisations de l'année précédente.

Cotisation aux activités

Inscription en ligne via notre site web miccentrevilledemerignac.fr

La cotisation annuelle est calculée sur la base de 30 séances d'activités minimum, avec un maximum de 34 séances, de septembre à juin, hors période de vacances scolaires.

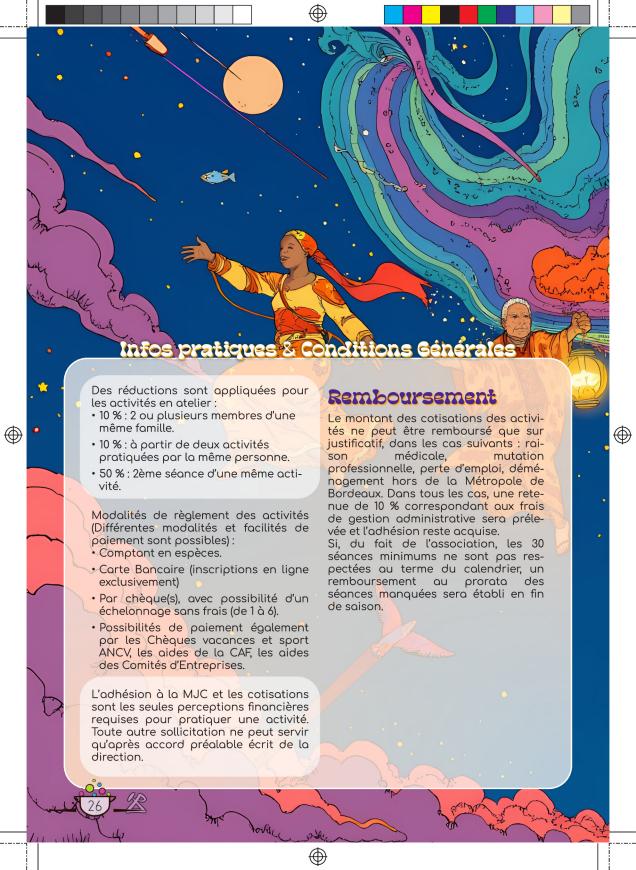
Le montant de la cotisation à l'activité dépend de votre Quotient Familial :

Reportez votre QF dans la tranche de la grille tarifaire correspondante.

Pour les allocataires CAF, il suffit de le demander à la CAF.

Mode de calcul du Quotient Familial pour les non-allocataires CAF: revenu fiscal de référence de votre dernier avis d'imposition divisé par 12, puis divisé par le nombre de parts. Si vous ne souhaitez pas présenter votre avis d'imposition, le tarif de base (catégorie +1400) vous sera automatiquement attribué.

DIL



			(∌								
					1 /b.	(In)	\			/ /	المالية	
	6	Townson .	Tal	351 à	551 à	771 à	961 à	1201 à				
	P	QUOTIENT FAMILIAL	350	550	770	960	1200	1400	> 1401	5		
	The Jack	Éveil corporel (1h)	60	84	191	202	212	239	371			
	Mary	Danse classique (1h)	60	84	191	202	212	239	371			
		Danse contemporaine (1h)	60	84	191	202	212	239	371			
	S John Committee of the	Danse contemporaine (1h30)	90	114	281	297	313	352	374		_	
	A Chris	Нір Нор (1h30)	90	114	281	297	313	352	374			
		Capoeira (1h30)	90	114	281	297	313	352	374			
		GYM de Gasquet (1h)	60	84	173	186	202	228	250			
	mal	Pilates (1h)	60	84	173	186	202	228	250	1		
	CALLET CONTRACT OF THE PARTY OF	Qi Gonq (1h15)	72	96	236	250	262	296	318	(((C		
		Yoga (multiséances hebdomadaires)	135	171	422	446	470	528	545	~	0	
		Yoga (1h30)	90	114	281	297	313	352	374	(20)	الريم	
*		Art de l'aiguille				30					\bigoplus	
\bigoplus		Batterie, Guitare, Piano (cours individuel de 30 min)	348	384	451	483	515	561	583			(4)
		Batterie (cours individuel d'1h)	450	495	660	706	752	782	812			
		Arts plastiques (1h)	60	84	191	202	212	228	250			
	•	Arts plastiques (2h)	120	160	280	350	370	390	400	٠,		
		Dessin-Peinture (1h30)	90	114	281	297	313	352	374	7		
		Théâtre classique (2h)	120	160	280	350	370	390	400	2	ار الا	
		Théâtre d'improvisation (2h)	120	160	280	350	370	390	400			
		Conférence			5€ pa	r confé	rence			•	•	
		Atelier de français (langue étrangère)			(GRATUI	Т				•	
		Accompagnement scolaire	GRATUIT									
		Accueil Jeune périscolaire	ć	5		8		10				
		Accueil Jeune extra-scolaire	3 4 5							THEE.	Y	
		(coût/sem)	+ 50% du coût de l'activité exceptionnelle									
		300	_	43	1				10 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	7		
	Signal of the same	The state of the s	The second secon				Jot ?		_		H	
			(₩ —		>		7	(,			

